

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° 173 /MPMB/DGD /DU 28 JUL 2015

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : spécimens de signature

Réf. : n°117/CCI-CI/DG/DEPSP/KJ

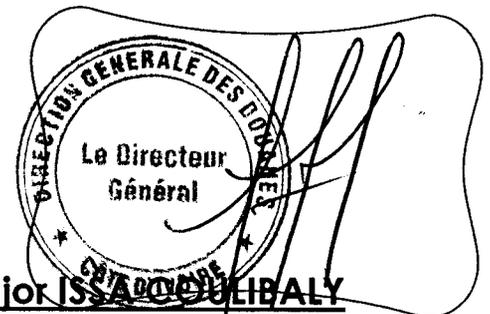
J'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service que, conformément aux dispositions du courrier visé en référence, les agents de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire ci-après désignés, sont les seules personnes habilitées, à signer les documents commerciaux requis pour l'exportation des produits nationaux:

- Nicolas Djibo, Président
- Gabrielle BOKA-VARLET, Directrice Générale
- Désiré KONAN, Directeur de l'Appui aux entreprises et à la Promotion du secteur privé

Les spécimens de signature des intéressés sont joints en annexe.

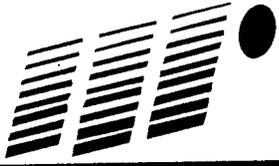
J'invite en conséquence, tous les services à mettre à jour leur registre pour tenir compte de cette donne.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



Colonel Major ISSA COULIBALY

Administrateur général des services financiers
Officier de l'ordre national



Chambre de Commerce et
d'Industrie de Côte d'Ivoire

SPECIMENS DE SIGNATURE

Mr. Nicolas DJIBO, Président

Mme Marie Gabrielle BOKA-VARLET, Directrice Générale

**Mr. KONAN Désiré, Directeur de l'Appui aux Entreprises et à la promotion du
secteur privé**